

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 12 Avril 2022 – 20 heures

Présents : Mmes CLÉMENT, DAGOREAU, CHABRIDON, VAUCHER, BOURACHOT, VIARDOT, Mrs GUILLEMIN, REVILLON, BENON, LEBEAU, PERSICO, PANNETIER et RAVAT

Excusés : M. RAY et Mme PARENT

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Vote du budget primitif 2022

Mme le Maire présente le budget primitif qui présente un équilibre en fonctionnement de 571 890,78 € et en investissement de 275 189,46 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents accepte le budget primitif 2022 tel que présenté.

Vote des taxes 2022

Le Maire explique que le produit attendu pour 2021 des taxes fiscales pour Fleurville est de 180 789 euros. Ce produit est constitué des seules TFB et TFNB. Compte tenu du résultat satisfaisant de 2021, le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité de membres présents, décide de ne pas augmenter les taxes cette année.

Demande de subvention pour le verger conservatoire au conseil régional de Bourgogne Franche-Comté

M RAVAT présente deux devis pour la plantation du verger d'un montant global de 7 387,50 euros HT subventionnable à hauteur de 70% par la région. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de déposer un dossier de subvention auprès de la région Bourgogne Franche-Comté.

Vote des subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, décide d'attribuer les subventions aux associations suivantes : ADMR 300 €, Gymnastique volontaire Fleurville 100 €, Cantine scolaire de Viré 150 €, Amicale des donateurs de Sang du Haut Mâconnais 50 €, les lycéens du cœur 100 €, Clique cantonale 30 €, Croix rouge 50 €, Ami du DOREMI (stretching Fleurville) 100 €, Les papillons blancs 50 €, DDEN 30 € retraite heureuse 100 €, MFR Pont-de-Veyle soit un total de 1110 euros.

Convention concernant la digue nord du plan d'eau entre la Communauté de Communes et la Commune de Fleurville

Après explications données sur cette convention par Mme le Maire et M. GUILLEMIN qui ont participé dernièrement à une rencontre avec l'EPTB et la communauté de communes, le conseil municipal, autorise Mme le Maire à signer ladite convention entre la commune et la communauté de communes.

Comptes-rendus de réunions diverses

*Conseil d'école de Saint-Albain par Mme CHABRIDON : Il y a 61 élèves au groupe scolaire et il n'y aura pas de problèmes d'effectifs l'année prochaine. Les enseignants privilégient les sorties scolaires sur une journée en raison du contexte COVID. Il est à noter que l'amicale laïque organisera la brocante le 08 Mai.

*Assemblée générale du don du sang par Mme BOURACHOT: L'amicale organise 6 collectes par an et est toujours à la recherche de bénévoles et de donateurs réguliers. Toutes les communes du territoire sont remerciées pour le versement des subventions.

Questions diverses

L'association culturelle Arts et Mots propose d'organiser des ateliers théâtres à la rentrée de Septembre à destination des enfants, adolescents et adultes. Le conseil municipal souhaite rencontrer la présidente pour une présentation plus précise de l'activité.

Le Prochain conseil municipal aura lieu le 17 Mai 2022

Le Maire

Avis

**La commune recherche un adjoint technique à raison de 35 heures par semaine à compter du 1^{er} Septembre 2022.
Lettre et CV à déposer en Mairie**